

Les Cahiers des dix



Pionnières méconnues

Madeleine Doyon-Ferland et Simonne Voyer aux Archives de folklore de l'Université Laval

Jocelyne Mathieu

Numéro 55, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008078ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008078ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mathieu, J. (2001). Pionnières méconnues : madeleine Doyon-Ferland et Simonne Voyer aux Archives de folklore de l'Université Laval. *Les Cahiers des dix*, (55), 27–52. <https://doi.org/10.7202/1008078ar>

Résumé de l'article

Madeleine Doyon-Ferland et Simonne Voyer se sont toutes deux intéressées aux traditions des Francophones en Amérique du Nord, particulièrement au Québec et en Acadie. La première, en charge du secrétariat de la nouvelle chaire de Folklore à l'Université Laval, en 1944, devient professeure de folklore et d'ethnologie. Elle y fera carrière en recherche et en enseignement et développera comme champs de prédilection la rythmique, les jeux et les divertissements, le costume et les coutumes. Au début des années 1950, Madeleine Doyon fait la rencontre de Simonne Voyer, une femme fouguese, passionnée par la danse. Elles noueront une collaboration durable qui sera entretenue au sein des Archives de folklore. Associée à l'équipe de Luc Lacourcière, Simonne Voyer poursuit des recherches sur le terrain et se perfectionne sans cesse, parallèlement à sa carrière d'enseignante. Ces deux femmes ont ouvert des voies originales de recherche. Leur apport est toujours considéré comme majeur pour l'avancement de leurs domaines respectifs et pour l'ethnologie au Québec et au Canada.

Pionnières méconnues

Madeleine Doyon-Ferland et Simonne Voyer aux Archives de folklore de l'Université Laval¹

Par Jocelyne Mathieu

Nous sommes en 1944. Vient d'être créée une chaire de folklore à l'Université Laval dont Luc Lacourcière, professeur de folklore canadien et comparé, est le titulaire. En charge du secrétariat, une femme, Madeleine Doyon qui veillera sur ce « centre de recherches et de documentation sur les traditions populaires françaises d'Amérique » jusqu'en 1955². Là commence

1. Je tiens à remercier Simonne Voyer qui a eu la gentillesse de m'accorder une entrevue et de me prêter des documents précieux ; également, Andrée Paradis, qui a été pendant plusieurs années l'assistante de Madeleine Doyon, avec qui j'ai eu une rencontre fort enrichissante. Je veux aussi souligner l'apport important des articles de Valérie Laforge et de Yves Bergeron : VALÉRIE LAFORGE, « Madeleine Doyon-Ferland », *Culture et tradition*, vol. 9, 1985, p. 13-30 et YVES BERGERON, « Simonne Voyer : la rencontre de la danse traditionnelle et de l'ethnologie », *Culture et tradition*, vol. 9, 1985, p. 68-89. Ce dernier article a fait suite à une entrevue qu'Yves Bergeron a effectuée auprès de Simonne Voyer, au domicile de celle-ci à Montréal, le 30 novembre 1984. Trois cassettes sont déposées aux Archives de folklore de l'Université Laval. J'aimerais aussi mentionner le texte très intéressant que Christine Godin a publié sur *L'œuvre pionnière de Madeleine Doyon-Ferland* dans *Canadian Folklore canadien*, vol. 10, n° 1-2 (numéro thématique sur le costume), 1988, p. 13-33. Enfin, je ne voudrais pas oublier de remercier tout particulièrement Carole Saulnier, responsable des Archives de folklore de l'Université Laval pour son aide généreuse et attentive lors de mes recherches et de la préparation de ce texte, ainsi que le personnel des Archives.
2. JEAN DU BERGER, *Pour une histoire des études de folklore à l'Université Laval*, Célat, février 1987.



*Simonne Voyer revêtue de la toge lors
de sa graduation à la maîtrise obtenue
de l'Université Columbia, à New York en 1949*

Photographie de Madame Voyer



*Madeleine Doyon-Ferland examinant le jupon et la coiffe
du costume de la Beauce qu'elle a reconstitués.*

Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland, F 399 D1,1, document daté du 27 février 1957.

l'aventure d'une de nos rares intellectuelles féminines de l'époque, motivée par le désir de connaître sa culture et de la diffuser. Pendant plus de trente ans, dans un monde d'hommes décideurs, cette femme de tête influencera le cours de l'évolution des Archives de folklore et les programmes d'études sur la culture traditionnelle des francophones en Amérique du Nord; en 1975, elle y participe encore comme membre du Bureau de direction des Archives, juste avant la création du Centre d'études sur les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CÉLAT) en 1976.

Au début des années 1950, Madeleine Doyon fait la rencontre de Simonne Voyer, une femme fougueuse, passionnée par la danse. Elles noueront une collaboration durable qui sera entretenue au sein des Archives de folklore.

Deux parcours qui se croisent

Madeleine Doyon et Simonne Voyer ont toutes deux opté pour des carrières d'enseignantes et de chercheuses, mais chacune pour des motifs différents.

La première obtient, en 1929, un diplôme supérieur en pédagogie à l'École normale de Beauceville d'où elle est originaire, puis un Baccalauréat ès Art au Collège Jésus-Marie, où elle remporte la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec en 1932, et celle du Gouverneur général du Canada en 1934. Poussée par sa curiosité et sa grande soif de connaissances, elle poursuit des études en philosophie et complète une année en médecine (anatomie et physiologie). À partir de 1935, elle alterne entre l'enseignement du français et de l'histoire au Collège Jésus-Marie, et des études en lettres. De 1942 à 1957, elle est « chargée de cours de langue et de littérature française au cours d'été de l'Université Laval »³. Madeleine Doyon obtient une maîtrise en ethnographie traditionnelle en 1948 après avoir présenté, à l'Université Saint-Joseph de Memramcook au Nouveau-Brunswick, une thèse sur les jeux et divertissements populaires: *200 jeux, jouets et divertissements de la Beauce*. À tout cela, elle ajoute trois années d'études universitaires en langues italienne et allemande ainsi que dans le domaine du théâtre. Elle s'inscrit au doctorat à l'Institut d'histoire de l'Université Laval en 1950, mais ne terminera jamais sa thèse sur l'histoire du costume au Canada français, trop occupée par son enseignement, par les diverses recherches qu'elle mène et par les nombreuses sollicitations qui l'accaparent.

3. CÉLINE SAVARD, *Répertoire numérique du Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland* (F399). Division des Archives de l'Université Laval, Bureau du Secrétaire général, 1996, p. 1. (Publication n° 34.)

Madeleine Doyon commence en effet à donner des cours d'été à l'Université Laval en 1942, en français et en pédagogie. Elle fut chargée de cours avant de devenir professeure d'ethnologie en 1947 jusqu'à son décès survenu en janvier 1978.

Comme le rapporte Jean Du Berger dans son article sur « Folklore et ethnologie à l'Université Laval »⁴, Madeleine Doyon est identifiée, en 1953 dans l'annuaire de la Faculté des lettres, comme professeure d'ethnologie, ce qui la distingue des folkloristes qui concentrent surtout leurs travaux sur les traditions orales. Dans le partage des champs d'études que nous pouvons observer entre les membres de l'équipe des Archives de folklore à l'époque, le costume, les pratiques coutumières et ludiques retiennent l'attention de Madeleine Doyon qui poursuivra des recherches en ces domaines tout au long de sa vie.

À l'été 1945, elle dispense un premier cours dans le sillon des Archives de folklore ; il porte sur la danse folklorique. Elle répètera ce cours et, pour le nourrir, mènera des enquêtes sur le terrain, d'abord en Beauce. En plus de recueillir du matériel sur la danse, elle aborde déjà le costume. Ces deux domaines se côtoieront dans la recherche et l'enseignement.

En 1954, Madeleine Doyon enseigne dans le programme de certificat en ethnographie traditionnelle offert par la Faculté des lettres. Elle oriente alors ses cours vers l'histoire du costume au Canada, de même que vers les jeux et les rythmes traditionnels (comptines et danses).

Pour sa part, Simonne Voyer, originaire de Montréal, diplômée en Lettres-sciences de l'Université de Montréal en 1931, décide de s'inscrire à l'École normale Jacques-Cartier en 1934 dans le but d'obtenir un diplôme supplémentaire devenu obligatoire à l'obtention d'un poste d'enseignante dans les écoles publiques. Elle choisit alors l'option éducation physique. Son travail acharné est couronné non seulement par la réception du diplôme convoité, mais aussi par l'attribution de la médaille du Lieutenant-gouverneur. La même année, elle se classe troisième sur 300 à l'examen provincial. En 1937, Simonne débute sa pratique dans l'enseignement à l'école Saint-Marc de Rosemont.

Lors d'un voyage à New York, Simonne Voyer découvre l'Université Columbia. Impressionnée par l'atmosphère qui règne sur ce campus, elle désire vivement y revenir. En 1945, elle s'inscrit à une session de cours d'été en éducation physique et en danse, puis à quatre autres reprises, elle y poursuit son perfec-

4. *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs* (sous la direction de ANNE-MARIE DESDOUITS et LAURIER TURGEON). Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 4-24.

tionnement estival avant d'y séjourner une année entière. Le cosmopolitisme des étudiants de son groupe incite le professeur Ruth Jones à demander à chacun, lors d'une soirée, de préparer une démonstration de danses de leur pays d'origine. Il n'en fallait pas plus pour que Simonne, ignorant tout des danses traditionnelles du Canada français, parte à leur recherche avec la promesse de revenir à New York faire part de ses résultats. Sa carrière, comme spécialiste de la danse traditionnelle, était alors lancée.

Lors de mes études de maîtrise en éducation physique, option danse, à l'Université Columbia de New York, durant l'année 1948-1949, je fus confrontée à des étudiants étrangers beaucoup mieux renseignés que moi au sujet des danses de leurs pays; ce choc suscita en moi la détermination d'acquérir un bagage de connaissances des danses de chez nous. J'ignorais alors qu'il s'agissait d'un défi de taille. Tel fut le déclenchement de mon cheminement vers la recherche⁵.

Simonne Voyer obtient donc sa maîtrise en éducation physique et en danse en 1949 de l'Université Columbia. Au début des années 1950, elle était la seule à détenir un degré universitaire supérieur en cette spécialité; elle a joué un rôle majeur sur l'orientation et la composition des programmes en éducation physique au Québec en participant à de nombreux comités du ministère de l'Éducation dont la Commission de l'enseignement élémentaire du Conseil supérieur de l'éducation. Déjà professeure reconnue à Québec⁶, elle est engagée en 1952 comme chargée de cours en éducation physique à l'Université Laval. Sa carrière à cette Université se déroule d'abord en sciences de l'éducation où elle fut professeur à plein temps entre 1961 et 1966, plus spécialement pour la formation en éducation physique. Il faudra attendre 1965 pour la retrouver à la Faculté des lettres comme chargée de cours dans le cadre du programme d'ethnographie traditionnelle devenu par la suite arts et traditions populaires. Jusqu'à la fin des années 1970, elle prodiguera à quelques reprises un cours sur la danse traditionnelle.

Danse et rythmique amènent les deux femmes sur un même sentier. En 1950, Madeleine Doyon propose à Simonne Voyer de dispenser des cours de rythmique au pensionnat Jésus-Marie de Sillery. Chaque fin de semaine, Simonne prend le train pour Québec jusqu'à ce que, sur ordre de son médecin, elle doive interrompre cette activité.

5. *La danse traditionnelle dans l'est du Canada. Quadrilles et cotillons*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986. (Collection Ethnologie de l'Amérique française). Introduction, p. IX.

6. Elle a notamment enseigné à l'École normale de Mérici et au Pensionnat Jésus-Marie de Sillery.

Un point de rencontre: le lien entre la danse et le costume

Madeleine Doyon s'était déjà intéressée aux danses traditionnelles lorsqu'en 1950 elle présente à Simonne Voyer un premier informateur. Il s'agit de Monsieur Omer Lambert qui avait publié, quelques années auparavant, un petit *Manuel de danses canadiennes*⁷. Monsieur Lambert, souffrant de malaises cardiaques très sérieux, ne pouvait plus danser mais il a été un initiateur et un guide hors pair pour Simonne. C'est avec lui qu'elle commence à apprendre et à constituer un répertoire qui lui servira notamment aux présentations qu'elle organisera avec sa troupe. Monsieur Lambert meurt en 1952.

Intéressée par la rythmique, les jeux et les divertissements, Madeleine Doyon recueille divers faits de folklore, entre autres, des danses. Une sous-série de son fonds, déposé aux Archives de folklore de l'Université Laval, rassemble des documents qui démontrent son intérêt pour la danse et, à un moindre degré, pour la chanson et la musique:

Possédant des talents innés dans ces domaines artistiques, elle fait partie, pendant plusieurs années de la chorale du Collège Jésus-Marie (1929-1934), et s'inscrit à des cours d'Histoire de la musique (1930-1931). Chargée de cours, aux sessions d'été, à l'Université Laval, elle collabore à la rédaction de recueils de chants, de rondes et de jeux chantés, et elle devient également professeure de danses folkloriques (1946-1948). Elle répète cette expérience, en 1955, en Nouvelle-Orléans à l'occasion du bicentenaire de la déportation des Acadiens. D'autres raisons l'amènent à pousser ses recherches davantage. Elle donne, en effet, des conférences sur les danses populaires et la danse du rosier, puis elle préside des concours de danses folkloriques à l'Exposition provinciale de Québec (1954-1955) et à l'exposition régionale de Trois-Rivières (1960)⁸.

En 1951, à la demande de Madeleine Doyon, Simonne Voyer rassemble un groupe de danseurs en vue des fêtes du centenaire de l'Université Laval. Cet ensemble sera nommé *Les Folkloristes du Québec*. Soucieuses d'authenticité, les deux femmes s'appuient sur les travaux de terrain effectués par Madeleine pour composer leur costume.

7. À Québec, Imprimerie nationale Enr., vers 1945, 30 p.

8. C. SAVARD, *op.cit.* p. 50. En ce qui concerne spécialement la danse, outre les résultats d'enquête, le fonds recèle de fiches bibliographiques et documentaires, des extraits d'ouvrages, d'articles et de journaux, des programmes de spectacle, des documents publicitaires. Il inclut également des textes d'auteurs renommés; mentionnons les Français Philippe Coireault, Hélène et Jean-Michel Guilcher, Helen Creighton de Nouvelle-Écosse et Simonne Voyer.



Au verso de cette carte on peut lire : « Les Folkloristes du Québec sont heureux de vous transmettre leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle ». Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland F399 D1,1

Initiée aux techniques d'enquête ethnographique, Simonne Voyer y consacre désormais une grande partie de ses loisirs ; elle parcourra en tout 29 terrains. Elle se référera sans cesse aux compétences de Madeleine Doyon avec qui elle développe, au fil des ans, une étroite complicité qui se révèle dans la correspondance qu'elles ont échangée pendant de nombreuses années.

La passion de communiquer

Madeleine Doyon cultivait la langue française et la respectait. Comme femme de lettres, elle aimait particulièrement écrire. Sa plume coulant aisément, elle jetait sur le papier des notes, des plans, des contenus de cours, des conférences, des articles. Elle a signé plusieurs textes et aussi publié dans *La voix nationale* sous le pseudonyme de Paulaine⁹.

9. Il s'agit de 24 articles de vulgarisation sur les coutumes folkloriques, publiés dans la revue mensuelle *La voix nationale*, entre 1962 et 1964.

Montréal, le 7 février 1952

Chère Madeleine,

En travaillant à une description plus claire des danses de monsieur Lambert, il m'est survenue une idée et je me demandais si elle est bonne.

Une première - vous d'une nouvelle rédaction de ces danses avec explications plus claires et illustrations, tout en conservant leur intégrité? Ce serait, je crois, le meilleur moyen de les faire connaître au pays et à l'étranger.

Si vous croyez que ce projet réalisable, je suis disposée à prêter mon concours à cette fin, et cela sans un but philanthropique seulement. Ce m'attriste de voir de si jolies danses se perdre et d'entendre dire que nous n'avons pas de folklore dansé.

J'espère que votre état ne s'aggrave pas au platet s'améliore. J'ai écrit pour les costumes et j'attends les nouvelles de monsieur Leblanc. Il me semble que nous n'avons pas travaillé en vain et que nous réussissons.

Amities

Simonne Voyer

Elle enseigna pendant plus de 30 ans à l'Université Laval.

L'enseignement occupe une place prépondérante dans la carrière de Doyon-Ferland qui se révèle, selon ses étudiants et étudiantes, une communicatrice exceptionnelle. Elle donne tout d'abord des cours de phonétique, de danses folkloriques et de littérature française dans le cadre des cours d'été qui s'adressent à une clientèle étudiante anglophone. Puis, professeure agrégée à la Faculté des lettres, en 1950, elle donne des cours sur le théâtre, discipline qu'elle connaît bien, non seulement en théorie mais aussi en pratique, pour avoir tenu 48 rôles dans des représentations de pièces classiques au Collège Jésus-Marie de Sillery. Elle donne également des cours sur les jeux (sujet de son mémoire de maîtrise), ainsi que sur les coutumes et le costume, deux champs de recherche qui l'ont passionnée toute sa vie¹⁰.

Le Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland contient une abondante correspondance dont cette lettre de Simonne Voyer qui illustre très bien la collaboration établie entre elles.

Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland, F 399 D5

10. C. SAVARD, *op.cit.*, F399, C2, p. 12-15.

Madame Ferland¹¹ imposait une intense présence. Son geste était large, sa parole forte et bien châtiée. Elle illustrait son propos par des figures de style qui faisaient images. L'explication des solstices était à cet égard spectaculaire lorsqu'elle comparait le soleil et l'orange; son cours sur les coutumes et pratiques revêtait toujours une coloration qui captivait l'attention. Tous ses élèves s'en souviennent: Madame Ferland exprimait avec force ce qu'elle avait à démontrer, non pour épater ou se faire valoir, mais pour amener ses auditeurs le plus loin possible.

La qualité de présence que nécessite l'enseignement trouve son rapport dans l'acuité de la sensibilité que déploie un comédien sur scène; cela se sentait chez la professeure passionnée par la culture sous toutes les formes d'expression, principalement par le théâtre qu'elle avait étudié et exercé. Elle retrouve chez Simonne Voyer la passion et l'émotion essentielles à ses yeux. Celle-ci abonde dans le sens du grand spécialiste Curt Sachs¹² qui considère que la danse procure l'extase. Tout en réaffirmant cette idée dans ses introductions d'ouvrages, Simonne apporte les nuances appropriées en indiquant que, pour plusieurs personnes, la danse est un divertissement, mais combien enlevant.

Lors de mes enquêtes, il fut possible d'observer cet état d'ivresse se manifestant à divers degrés d'intensité chez les amateurs de danse. Nés dans un milieu de danseurs autodidactes, ces informateurs se sont imprégnés dès leur jeune âge des rythmes traditionnels transmis oralement. [...] Nos meilleurs interprètes qui composent l'élite de nos danseurs autodidactes ont développé une sensibilité et une habileté psychomotrice extrêmement rares dans le grand public. Mais pour la majorité des amateurs, la danse populaire est une occasion de détente; elle procure un sentiment de libération¹³.

De plus, l'une comme l'autre répondent à de nombreuses demandes. Par exemple, Simonne Voyer sera l'auteure des chorégraphies présentées dans l'un des premiers téléromans diffusés durant trois saisons à Radio-Canada, *Cap-aux-sorciers* (1955). À partir d'un répertoire de la région du Bas-du-Fleuve, elle préparait des parties de danses pour le temps de l'émission qui lui était imparti.

11. Le 1^{er} octobre 1955, Madeleine Doyon épouse Philippe Ferland, qui deviendra juge ultérieurement.

12. *Histoire de la danse*. Paris, Gallimard, 1938.

13. SIMONNE VOYER, *La danse traditionnelle dans l'est du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, introduction (s.p.).

Madame Ferland, quant à elle, assure constamment son soutien au Directeur des Archives, aux doyens ou aux recteurs qui se succèdent et qui lui confient des mandats divers. Dans les dossiers volumineux de correspondance contenue dans son fonds, elle apparaît comme une référence et une personne-ressource incontournable à qui sont acheminées maintes requêtes de l'Université, du milieu québécois et canadien, même d'Europe. Par exemple, une lettre de Monsieur Georges D'Astous, officier d'information à Bruxelles, écrite le 16 mai 1957, demandait à Madame Ferland, sur recommandation de mademoiselle Évelin LeBlanc du ministère de l'Agriculture à Ottawa, d'aider une demoiselle Eveline Moëns de Belgique

[...] à réaliser un travail qu'on lui a confié, à savoir la confection de poupées en costumes nationaux représentant les pays participant à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles. Nous souhaiterions, chère Madame, que vous puissiez entrer en contact avec Mlle Moëns pour lui fournir photos, gravures ou même poupées selon le cas.

Monsieur D'Astous ajoute : « [...] et espérons que votre travail contribuera à mettre en vedette la représentation canadienne là-bas. »¹⁴

Madeleine Doyon lors d'une conférence donnée sur nos costumes régionaux en février 1955. Elle est accompagnée de Nicole Blouin portant le costume de l'Île d'Orléans.

Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland F 399 D1,1



14. Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland, F 399 D1,1.

Une soif intarissable de connaissances

Dès 1945, Madeleine Doyon commence des recherches sur le terrain. Boursière de différents organismes, elle poursuit ses études dans une quarantaine de comtés du Québec, dans les provinces Maritimes, au Manitoba et en Ontario¹⁵. Ses enquêtes sur le costume traditionnel en région l'amènent à publier ses premiers articles dans la collection des Archives de folklore¹⁶.

La langue, les rythmes, les jeux, les divertissements¹⁷, dont la chanson, la danse, le théâtre populaire et les marionnettes, les coutumes et le costume retiennent notamment l'attention de la chercheuse. Ses enquêtes sur le terrain, principalement en Beauce, terre de ses origines, lui offrent une matière qu'elle exploite dans son enseignement et qu'elle publie sous forme de rapports et d'articles, entre autres, dans la collection des *Archives de folklore* et dans *Journal of American Folklore*¹⁸.

15. Dans une lettre de réponse, datée du 13 septembre 1973, à Madame H.L.Eberts, conservateur des costumes au Musée McCord, à Montréal, Andrée Paradis, alors assistante aux Archives de Folklore, note qu'à partir de cette année, Madeleine Doyon a parcouru la province dans 41 comtés pour enquêter particulièrement sur le costume de fabrication domestique, les jeux, les danses et les spectacles traditionnels, les coutumes du cycle de la vie privée et de celui des saisons. De 1952 à 1962, elle aurait mené ses recherches à Saint-Boniface et à Winnipeg, à l'Ontario Museum et aux Archives publiques à Ottawa. En 1955, elle aurait fait de même dans les Provinces maritimes. Enfin, en 1964, elle aurait enquêté à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans cette lettre, il est aussi fait mention de sept publications touchant le costume (et d'un ouvrage en préparation), et de reconstitutions folkloriques (grandeur nature et sur poupées), historiques (au-delà de 600 costumes à l'occasion de fêtes nationales, centenaires et autres célébrations), ainsi que de nombreux dessins de costumes historiques dont une centaine a été publiée dans les journaux du Québec et diffusés ailleurs au Canada.
16. MADELEINE DOYON, « Le costume féminin, documents beaucerons », *Archives de folklore*, n° 1, Montréal, Fides, 1946, p. 112-120 ; « Le costume féminin, documents de Charlevoix », *Archives de folklore*, n° 2, Montréal, Fides, 1947, p. 183-189.
17. Une publication posthume a été éditée. M. DOYON-FERLAND, *Jeux, rythmes et divertissements traditionnels*. Textes colligés et présentés par Andrée Paradis. Montréal, Leméac, 1980.
18. *Mentionnons Chante Rossignolet*. Recueil de comptines, de jeux chantés et de rondes, écrit en collaboration pour le Comité de Survivance française en Amérique. Québec, 1946 ; *Gai lola*. Recueil de chants divers et, en particulier, de chanson de folklore, écrit en collaboration, pour les étudiants des cours d'été de français de l'Université Laval, 1946 ; « Jeux, jouets et divertissements de la Beauce », *Les Archives de Folklore*, vol. 3, Montréal, Fides, 1948 ; « Des jeux pour les cercles français », *School*. Published by Ontario College of Education, Toronto, February-March, 1948, p. 343-347 ; « La chanson du Capitaine Bernard », *Les Archives de Folklore*, vol. 4, Montréal, Fides, 1949, p. 57-61 ; « Dictons et remarques sur les sucres », *Les Archives de Folklore*, vol. 4, Montréal Fides, 1949, p. 65-66 ; « Folk Dances in Beauce County », *Journal of American Folklore*, vol. 63, avril-juin 1950, p. 171-175 ; « Rondes et danses à

De façon régulière, elle offre un cours sur les *Coutumes populaires du Canada français*¹⁹ auquel s'inscrivent plusieurs dizaines d'étudiants chaque année. Dans ce cours, Madeleine Doyon aborde l'univers des symboles qu'elle illustre de façon très personnelle en s'abreuvant à ses lectures et aux nombreuses enquêtes qu'elle a menées durant plusieurs années. Les thèmes sur lesquels elle a déjà publié font partie de la matière, très riche, de son cours²⁰.

Son intérêt s'étend à la technologie traditionnelle, ce qui l'amène à pénétrer le domaine de la culture matérielle. Lors de ses enquêtes de terrain, elle recueille certaines techniques sur « La fabrication de la potasse au Canada et spécialement à Saint-François de Beauce »²¹ et sur « La récolte de la gomme dans la Beauce »²². Ses travaux ont servi d'exemple à Nora Dawson lors de ses recherches à l'Île d'Orléans pour l'obtention de son doctorat en 1955²³. L'on reconnaît dans le chapitre sur le costume l'empreinte de Madeleine Doyon.

Le champ de la culture matérielle l'amène aussi à s'intéresser de plus près aux arts populaires sur lesquels elle sera invitée à écrire un chapitre entier dans *Esquisses du Canada français*²⁴.

l'Île-aux-Coudres », *Annual Report of the National Museum*, Bulletin n° 126, for the fiscal year 1950-51, p. 105-110 ; « Jeux de plein air et de société », *Rapport du Congrès de Refrancisation*, Québec, Éditions Ferland, 1959, n° 5 et 6, p. 16-24 ; cela sans compter les manuscrits déposés dans son Fonds aux Archives de Folklore de l'Université Laval : *Jeux traditionnels acadiens* (12 pages dactylographiées), *Les joyeux passe-temps des Québécois au siècle dernier* (20 pages), *Amusements traditionnels des tout-petits* (12 pages), *La danse du rosier* (8 pages), *Le folklore des chantiers* (28 pages), « Comptines et formulettes canadiennes » dans *Les comptines de langue française*, Collection Seghers (8 pages) et divers manuscrits de pièces pour théâtre de marionnettes et une revue théâtrale présentée au Collège Jésus-Marie de Sillery.

19. Présentation d'un choix de textes et autres documents de travail pour le cours de même appellation en ethnographie traditionnelle. Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.
20. « Rites de la mort en Beauce », *Journal of American Folklore*, April-June 1954, vol. 67, no 264, p. 137-147 ; « Carnaval et déguisements traditionnels en Beauce », et « Rites de voisinage chez trois populations rurales canadiennes (Beauce, Dorchester et Charlevoix) », *Coutumes populaires du Canada français*, P.U.L., 1972 ; de même que 23 articles de vulgarisation sur les coutumes folkloriques dans la *Voix Nationale*, revue mensuelle publiée à Montréal, 1962-64.
21. Dans *Les Archives de folklore*, no 4, 1949, p. 29-41.
22. Dans *Les Archives de Folklore*, vol. 4, 1949, p. 62-64.
23. *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960.
24. Montréal, Fides, 1967, chapitre V, p. 185-207.

Ce sont cependant ses travaux sur le costume qui font sa réputation. Dès leur parution en 1946 et 1947, ses articles sur le costume de la Beauce d'une part et de Charlevoix d'autre part posent des jalons établissant une référence qui jouera une influence marquante pendant de nombreuses années. Pour accompagner ses articles, l'auteure, habile au croquis et sensible aux couleurs, réalise elle-même quatre dessins, format 8 1/2 « x 11 ». En 1946, ces dessins, reproduits en format de carte postale par la Maison *La photogravure limitée*, ont été édités par l'imprimerie du quotidien *Le Soleil* et tirés à 2 500 exemplaires pour le compte des Archives de folklore de l'Université Laval qui en assure la mise en marché avec les Éditions Jean d'Ys de Québec²⁵.



Un dépliant en quatre langues (français, anglais, espagnol et italien), destiné aux marchés américain et européen, fait que la série se vend aussi bien à l'étranger où l'on raffole de tout ce qui touche les arts et les traditions populaires. On pouvait lire dans ce dépliant que « des recherches en cours permettent d'annoncer que d'autres régions seront bientôt représentées. » Malheureusement, et malgré le succès de vente des quatre premières cartes postales, il n'y eut jamais de suite. Préoccupée par ses recherches et débordée de travail, Madeleine Doyon [...], qui avait pourtant amassé de la documentation nécessaire à l'édition d'autres cartes, préfère consacrer toutes ses énergies à la préparation de sa thèse de doctorat et à l'enseignement²⁶.

Cartes postales intitulées Costumes populaires réalisées à partir des dessins de Madeleine Doyon. Les trois premières représentent des costumes de la Beauce et la dernière de Charlevoix.

25. PIERRE LESSARD, « Costumes populaires sur cartes postales », *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, n° 2, été 1988, p. 70-71.

26. *Ibid.*, p. 71.

Cette série intitulée *Costumes populaires* a entre autres été offerte à plusieurs personnages connus comme à la directrice de l'enseignement ménager du département de l'Instruction publique, Madame Évelyn LeBlanc, à Madame Françoise Gaudet-Smet, rédactrice de la revue *Paysana*, au président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Monsieur Alphonse Désilets. La correspondance révèle aussi des envois dans plusieurs pays étrangers.

La présentation de costumes régionaux servira un désir d'identité et d'originalité; ces spécimens deviendront un archétype, malheureusement déformé, au fil des imitations particulièrement répétées par les groupes de danses folkloriques amateurs et professionnels. Nonobstant ce phénomène d'emprunt tous azimuts, bien souvent sans l'accord de l'auteure, Madeleine Doyon développe des modèles de costumes, majoritairement féminins, qu'elle destine à une mise en forme sur des poupées qui représenteront non seulement les régions de la Beauce et de Charlevoix, mais aussi l'Isle-aux-Coudres et l'Acadie. Elle fondera, en 1954, la Société *Mélusine*, du nom du personnage légendaire, entraînant dans son entreprise une habile artisane du nom de Madame May-Aline Blouin; celle-ci deviendra une étroite collaboratrice pour la fabrication des poupées qui constituent aujourd'hui une collection unique déposée aux Archives de folklore de l'Université Laval.



Exposition de poupées portant quelques costumes canadiens selon les modèles de Madeleine Doyon-Ferland lors des assises du Congrès international de musique folklorique tenu à l'Université Laval à Québec, en août 1961. Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland, F399, D1,1

Le travail de reconstitution a beaucoup occupé Madeleine Doyon-Ferland. Des documents relatant la collaboration de l'Instruction publique, du Service de l'enseignement ménager et des Archives de folklore démontrent que des réalisations en ce sens ont été faites, qu'elles ont connu un succès certain et un rayonnement qui a fait en sorte que Madeleine a été souvent sollicitée²⁷. Aussi, lors de l'organisation des Fêtes de Champlain, à Québec en 1958, elle a été fortement mise à contribution pour la reconstitution des costumes historiques pour lesquels de nombreux croquis sont conservés dans son fonds aux Archives de folklore.

Madeleine Doyon a chéri, depuis le début de sa carrière, le projet de publier une histoire du costume canadien :

[...] qui devait être une étude historique, psychologique et sociologique du costume à travers les époques. Ce projet, qui a pris naissance avec ses premières enquêtes sur le terrain, l'a amenée à effectuer de nombreux inventaires dans les musées, les fonds d'archives, les documents notariés, la production littéraire, tant en français qu'en anglais. À cet aspect historique de sa démarche, s'ajoutent les enquêtes folkloriques auprès de 600 informateurs et informatrices dans six provinces canadiennes²⁸.

Dessins proposés pour la reconstitution de costumes à l'occasion des Fêtes de Champlain en 1958 et initialement MDF

Fonds-Madeleine-Doyon-Ferland F 399 D1,1



27. Une série de lettres relate notamment une demande pour la confection de trois costumes (Beauce, Charlevoix, Île d'Orléans) dont une photographie est parue dans le *National Geographic Magazine* dans le numéro de septembre 1950. On y trouve également une proposition de la directrice de l'école des sciences domestiques de l'Université d'Ottawa (lettre du 8 avril 1957) pour faire un musée du costume canadien, idée qu'elle décline à la fois pour des raisons de santé et de difficultés inhérentes à la conservation et à l'entretien des costumes.

28. C. SAVARD, *op. cit.*, p.15.

La crainte constante de ne pas atteindre la vérité entraîne les deux complices à chercher constamment l'exhaustivité et la perfection.

Simonne Voyer, occupée à plein temps par son enseignement, mais toujours poussée par sa soif de connaître, d'approfondir et de comprendre, ne lésine pas sur les moyens. Bien qu'elle ait obtenu des bourses à l'occasion, entre autres du Conseil des Arts du Canada et du ministère des Affaires culturelles du Québec, elle poursuit, plusieurs fois à ses frais, des recherches en Europe, particulièrement en Angleterre et en France.

À la Cecil Sharp House de Londres, elle consulte et copie le livre de Thomas Wilson, écrit vers 1823. Dans cet ouvrage, intitulé *The Complete System of English Country Dancing*²⁹, elle apprend la terminologie, présentée en anglais et en français, illustration de l'influence réciproque entre ces deux pays en matière de danse.

À la Bibliothèque nationale de Paris, Simonne Voyer poursuit ses recherches. Elle y rencontre, en 1961, Jean-Michel Guilcher, spécialiste français de grand renom, qui travaille alors à son ouvrage portant sur *La contredanse*.

Les indications que Simonne Voyer retrouve sur les influences qui ont façonné le répertoire et les manières de danser dans l'est du Canada lui ont permis de situer les différentes danses recueillies dans une trentaine d'endroits différents au Québec et dans les Maritimes. Dépendant des composantes des populations, le répertoire de danses se caractérise par son apparentement aux danses de tradition française, comme au Saguenay par exemple, ou de danses à saveur irlandaise ou écossaise, comme à Rivière-au-Renard en Gaspésie.

Dans cette dernière région du Québec, Simonne Voyer a été invitée par Carmen Roy, du Musée national de l'Homme à Ottawa, à collaborer avec elle à différentes activités ayant lieu à l'occasion du centenaire de Rivière-au-Renard. Madame Roy avait, entre autres, recueilli des chansons dans le cadre de son étude sur la Gaspésie³⁰, alors qu'elle dirigeait un chœur de chant, rassemblé pour les fins du divertissement, lequel interprétait les chansons qu'elle avait elle-même recueillies; Simonne, pour sa part, avait organisé le volet danse et faisait évoluer des danseurs locaux de qui elle apprenait en même temps le répertoire; pour Simonne Voyer, les informateurs sont ses meilleurs maîtres.

Les connaissances et les documents s'accumulent, tellement que Simonne Voyer, encouragée par Luc Lacourcière, s'engage dans une première publication.

29. Lonson, Neeley and Jones, s.d., ca 1823.

30. *Littérature orale en Gaspésie*. Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1955. (2^e édition : Montréal, Leméac, 1981).

Elle transmet un chapitre de son étude à Madeleine Doyon, en qui elle a toute confiance, pour recevoir ses commentaires. Celle-ci, en cette année 1977, est très malade ; elle passe une partie de ses hivers dans le Sud et, par prudence, doit être accompagnée. C'est ainsi que Simonne Voyer part avec elle en Floride. Durant un mois, à l'ombre des palmiers, elles revoient consciencieusement ce premier chapitre. L'année suivante, Madeleine Doyon ne reviendra pas des Barbades, sa maladie l'ayant emportée, noyée dans les flots.

Simonne Voyer reprend néanmoins son travail et remet à Luc Lacourcière un autre chapitre. La santé de celui-ci le met à son tour à l'épreuve. Simonne ne peut alors bénéficier des remarques du maître ; sa publication reste en plan.

Au début des années 1980, Jean-Claude Dupont se fait le mentor de Simonne. Alors directeur du Centre d'études sur les arts et traditions populaires des francophones en Amérique du Nord, le CÉLAT, il lance aux Presses de l'Université Laval la collection « Ethnologie de l'Amérique française ». Il invite alors Simonne à poursuivre son travail. Celle-ci, dont l'enthousiasme est ravivé, se remet à sa table. Elle en fera une thèse de doctorat qu'elle soutiendra, à 71 ans, le 19 octobre 1984 : *La danse traditionnelle dans l'est du Canada-Quadrilles et co-tillons*. L'ouvrage de Simonne Voyer paraîtra donc en 1986 et sera le 7^e de la collection ; il est dédié à madame Madeleine Doyon-Ferland et à monsieur Luc Lacourcière. La médaille Luc-Lacourcière lui sera décernée par le CÉLAT pour la publication la plus importante dans le champ de l'ethnologie de l'Amérique française en 1986. De surcroît, en 1986 et 1988, elle obtient des bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences humaines.

Cet ouvrage présente une synthèse de l'histoire de la danse en Europe, particulièrement en ce qui touche la France et les Îles britanniques, depuis le Moyen Âge. Par la suite, il expose la danse au Canada du XVII^e au XX^e siècle (plus précisément jusqu'aux environs de 1960). Dans cette partie, Simonne Voyer fait valoir le lien indissociable de la danse et de la vie sociale. Avant de livrer un répertoire important de danses recueillies sur différents terrains, de Baie-Sainte-Catherine, de Charlevoix-Saguenay au Québec, à Chéticamp en Nouvelle-Écosse, en passant par Shippagan au Nouveau-Brunswick, l'auteure rend compte de sa patiente recherche en faisant découvrir au lecteur des manuscrits et des ouvrages anciens et rares, explorés lors de ses séjours en Europe. Enfin, et c'est majeur, Simonne Voyer, très soucieuse d'établir une terminologie claire et précise, définit et explique les termes essentiels à connaître pour bien décrire une danse.

L'apport inestimable de Simonne Voyer réside aussi dans le développement de la technique de notation chorégraphique, par diagrammes. L'étude attentive des ouvrages de l'américaine Élizabeth Burchenal³¹ l'a amenée à perfectionner une façon d'indiquer la direction et le mouvement des danseurs, ce qui jusque là faisait remarquablement défaut.

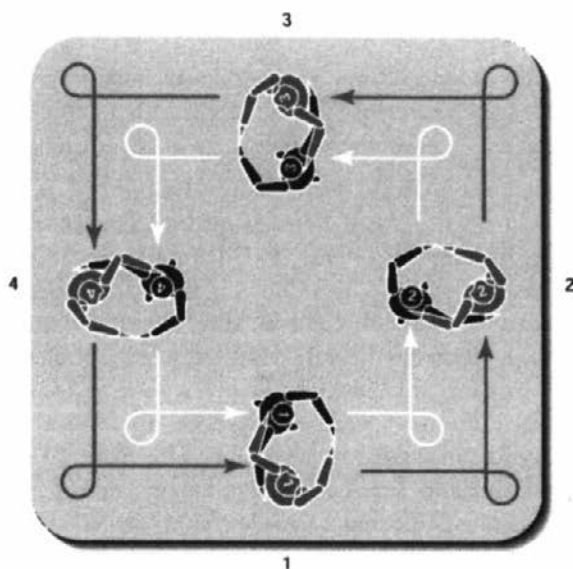


Diagramme de Simonne Voyer : La grande promenade en tournant aux coins en position ouverte de danse sociale. Le parcours de la danseuse est indiqué en rouge et celui du danseur en noir.

Simonne Voyer travaille toujours à d'autres volumes. Elle vient de publier *La danse traditionnelle québécoise et sa musique d'accompagnement*³² dans lequel ouvrage elle offre une synthèse de l'héritage et des influences qui ont façonné nos danses, ainsi qu'un répertoire d'interprétation. La suite de *La danse traditionnelle dans l'est du Québec* est aussi à paraître aux Presses de l'Université Laval.

31. Les huit ouvrages étudiés par Simonne Voyer sont : *American country-Dances* (1945), *Dances of the people* (1942), *Folk-Dances and Singing Games* (1938), *Folk-Dances from Old Homelands* (1922), *Folk-Dances of Denmark* (1915), *Folk-Dances of Finland* (1915), *Folk-Dances of Germany* (1938) et *Rinne Na Eirann, National Dances of Ireland* (1929).

32. En collaboration avec GYNETTE TREMBLAY. Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2001.

Parmi les marques de reconnaissance présentées à Simonne Voyer pour l'ensemble de son oeuvre, soulignons la médaille Marius-Barbeau qu'elle a reçue en 1999 de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore, de même que le grand prix du patrimoine d'expression du Québec qui lui a été remis à Montréal en l'an 2000 par la Société du même nom.

Le désir de bien dire et de bien faire

Joseph Doyon, père de Madeleine, était professeur de phonétique et de diction. On peut présumer que ce goût pour le bon parler a gagné celle qui s'est constamment montrée très respectueuse de sa langue et qui l'a toujours défendue.

Invitée partout pour présenter des conférences et communiquer son savoir, sa réputation n'était plus à faire. En décembre 1968, elle fut nommée commissaire de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron). Elle a ainsi participé activement aux délibérations, aux audiences publiques, à la lecture des mémoires alors présentés et à l'analyse des rapports produits par des équipes de recherche formées spécialement à cette fin, de même qu'à la rédaction du rapport, publié en 1972, et à sa traduction en anglais en 1973. Le travail de la Commission a porté principalement sur la langue de travail, la qualité de la langue, les droits linguistiques et les groupes ethniques. Elle a aussi abordé l'enseignement du français, le français dans les loisirs et la publicité, ainsi que les aspects historiques et démographiques du français³³.

Ce souci du bien dire, elle le partage avec son amie Simonne qui a pour sa part mené de nombreuses et patientes recherches, dans les bibliothèques françaises et anglaises, manuscrit par manuscrit, en copiant une à une les pages d'explications d'auteurs anciens et contemporains. D'apprendre le vocabulaire spécialisé de la danse, dans les deux langues, d'en établir la correspondance précise lui a permis de développer, à son tour, un lexique des danses québécoises, en tirant des cultures mêlées l'essence nourricière du répertoire canadien.

Il ne s'agit cependant pas seulement de bien dire, mais aussi de bien faire. Les deux femmes développeront donc des méthodes, l'une tout spécialement de notation chorégraphique, l'autre pour la recherche et la reconstitution de costumes dans le but de ne pas se contenter d'enseigner seulement la matière, mais

33. C. SAVARD, *op. cit.*, p. 61. Il faut noter que cette partie du fonds a été transférée aux Archives nationales du Québec.

aussi, et de façon insistante, la manière de la recueillir, de la classer et de la traiter. Simonne Voyer s'y emploie pour la danse, Madeleine Doyon pour l'enquête de terrain, le costume et les coutumes. C'est en effet dans ces domaines que cette dernière prodigue un enseignement méthodologique particulier qui a contribué à asseoir la réputation de la professeure Ferland comme usant de beaucoup de rigueur. Les questionnaires d'enquête qu'elle faisait élaborer à ses étudiants allaient dans le détail et devaient suivre une structure absolument logique.

Le fonds qui a été constitué après sa mort peut laisser perplexe quant à la forme que prennent les notes de la chercheuse :

Jamais dans son esprit, la masse documentaire qu'elle avait accumulée tout au long de sa vie, ne passerait ainsi à la postérité sous la forme d'un fonds d'archives où on retrouve des documents originaux mais à l'état brut. Ceci, parce qu'aujourd'hui, ils ne reflètent pas à juste titre, le souci qu'elle avait de rendre les choses impeccables, de les mettre à jour de façon parfaite³⁴.

L'ouverture sur le monde

À l'instar de Marius Barbeau et de Luc Lacourcière, Madeleine Doyon et Simonne Voyer participeront à plusieurs activités à l'extérieur du pays.

Dès 1951, Madeleine Doyon participe au Congrès international d'anthropologie et d'ethnologie à Paris où elle fait aussi un séjour d'études à la Sorbonne. À ce congrès, elle côtoie des sommités de partout : par exemple, le professeur Christiansen d'Oslo, le secrétaire général du Comité international d'ethnographie maritime en la personne du breton bien connu René Creston, le professeur Richard D. Dorson de l'Université d'Indiana aux États-Unis, pour ne nommer que ceux-là. Ce colloque international rassemblait tous les intellectuels du monde, du moins occidental, intéressés à l'ethnographie. L'année suivante, elle participe au Congrès international d'histoire du costume à Venise³⁵. Ce congrès fut majeur pour Madeleine Doyon qui avait obtenu à cet effet une bourse de trois cent dollars de l'Office provincial de publicité. Il est intéressant de relever quelques-uns des titres de conférences qui ont été présentées à cette occasion : « Des différents problèmes qui se posent à propos de l'étude des costumes nationaux et de la possibilité d'une reconstitution ou d'une recreation du costume » (Madame Helen Engelstad, directrice de l'École nationale du textile et des métiers d'Oslo), « Les costumes populaires et les études ethnographiques » (Sebastião Pessanha), « Les

34. V. LAFORGE, *op. cit.* p. 21.

35. « Premier congrès d'Histoire du costume à Venise », *Revue de l'Université Laval*, vol. VII, n° 9, mai 1953, p. 821-826.

centrales de documentation du costume» (François Boucher, conservateur honoraire du Musée Carnavalet), «L'organisation des recherches sur le costume au Danemark» (Madame Andersen, Conservateur au Musée national de Copenhague), «Le costume de théâtre dans la tapisserie de l'époque Louis XIV» (Jacques Heuzey, membre de la Société d'histoire du théâtre à Paris), «Présentation des costumes dans les musées» (Madame Edle Due Kielland, conservateur adjoint au Département des textiles au Kunstindustrimuseet d'Oslo), «Le costume populaire en Autriche» (Docteur Léopold Schmidt, professeur de folklore à l'Université de Vienne). On peut constater l'essor qu'a pris l'étude du costume, son interprétation et sa diffusion en Europe; les sujets abordés rejoignent les intérêts de Madeleine Doyon. Ses conférences et ses écrits semblent imprégnés des mêmes préoccupations que celles qui ont été exprimées lors de ce colloque.

S'ensuivent d'autres voyages de recherche, à Athènes en 1966, puis à Madrid en 1968 où elle parfait ses connaissances sur le costume folklorique et le théâtre populaire et lyrique³⁶. Ces événements lui donnent l'occasion de côtoyer des chercheurs renommés et de rapporter des concepts et des méthodes qu'elle diffusera ensuite dans ses cours et par ses recherches en tant que professeure d'ethnologie, en titre, à partir de 1953³⁷. Sa correspondance prouve qu'elle a entretenu des contacts professionnels très intéressants avec d'autres spécialistes étrangers comme l'Anglais James Laver dans le domaine du costume.

Madeleine Doyon-Ferland a été invitée à prononcer de nombreuses conférences, dans des milieux variés. Elle a publié une trentaine d'études et d'articles dans des revues. Son rayonnement s'est aussi manifesté par les consultations qu'elle accordait en faisant profiter de ses compétences divers groupes³⁸ voulant constituer des costumes historiques ou folkloriques. La volumineuse correspondance, déposée dans son fonds, est éloquente à cet égard. Elle échange avec des spécialistes de plusieurs pays, surtout d'Europe (Allemagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Norvège), mais aussi d'Amérique (États-Unis, Mexique).

Madeleine Doyon avait très bien assimilé la problématique du régionalisme français qui avait développé une stratégie de construction identitaire qu'elle a exploité, de bonne foi, étant convaincue qu'en Amérique il existait aussi des particularités qu'il fallait découvrir et faire valoir.

36. C. SAVARD, *op. cit.*, p. 1.

37. Rapporté et commenté par JEAN DU BERGER, *op. cit.*, p. 33.

38. Pour illustrer la variété des groupes qui faisaient appel à elle, mentionnons, entre autres, les Cercles des jeunes naturalistes, le Carnaval de Québec, les manifestations artistiques du Centenaire de l'Université Laval, les Ballets de Québec, le Théâtre lyrique de Nouvelle-France.

Nos pères ont certainement apporté avec leurs autres traditions, les costumes des régions de France qu'ils avaient quittés. Mais diverses causes amèneront bientôt de notables transformations dans les tissus et le style des habits, entre autres : le climat excessif de nos saisons d'été et d'hiver et l'influence indigène³⁹.

Elle en est tellement convaincue qu'elle ajoute : « si l'on n'a pas trouvé de costumes...c'est que peut-être on ne les a pas suffisamment cherchés »⁴⁰.

De son côté, Simonne Voyer a baigné dans l'international lors de ses études à New York, à l'Université Columbia. Elle y est d'ailleurs retournée avec la troupe de danseurs qu'elle dirigeait pour participer, à l'invitation du professeur Dick Kraus, aux célébrations du centenaire de cette Université. Elle a également effectué plusieurs stages dans différents pays et participé à des conférences internationales. Ce sont surtout par ses séjours de recherche en France et en Angleterre que Simonne Voyer s'est intégrée à la communauté scientifique des spécialistes de la danse, mais elle a néanmoins été en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Écosse, en Irlande, au Mexique (à l'Université nationale de Mexico), en Suède. Elle a côtoyé plusieurs spécialistes de la danse et a entretenu une correspondance digne de mention. Ils se sont échangé de l'information, des techniques, des ouvrages. Elle a aussi été invitée à plusieurs reprises, notamment lors de colloques, à effectuer, seule ou avec la troupe qu'elle avait formée, des démonstrations de danses. Ce fut le cas, entre autres, au Congrès de la langue française, à Québec en 1952, à Oslo en 1955 pour illustrer une conférence donnée par Marius Barbeau et au Congrès de re francisation à Québec en 1957. De surcroît, Simonne, passionnée par toutes les danses et les rythmes variés, a aussi appris à interpréter du répertoire international, des danses mexicaines et espagnoles, notamment.

39. « Le costume traditionnel féminin. Documents beaucerons. », *Archives de folklore*, n° 1, Montréal, Éditions Fides, 1946, p. 112.

40. *Ibidem*.

*Simonne Voyer dansant
la Sévillana, danse espagnole
interprétée dans le cadre
des fêtes du centenaire
de Rivière-au-Renard en
Gaspésie, le 18 août 1956.
Photographie de Madame Voyer*



Une quête de sens

Madeleine Doyon voulait tout saisir de la culture traditionnelle : les us et coutumes, les expressions orales et matérielles, les pratiques liées aux occupations quotidiennes comme aux loisirs et divertissements. Aussi, a-t-elle recueilli des données sur de nombreux sujets : la danse, les jeux, le costume, les coutumes, certaines techniques, l'art populaire. Son enseignement l'a amenée à développer des outils et des méthodes, particulièrement pour le travail de terrain : types de questionnaire, guides d'entrevue, de traitement de données et grilles d'analyse reflètent son souci de fidélité aux témoignages recueillis directement dans le milieu. Plusieurs générations d'ethnologues lui sont redevables.

Humaniste cultivée et insatiable, Madeleine Doyon avait le plus profond désir de mettre en lumière la culture des ancêtres afin de mieux situer la culture du présent. Sa soif de connaître, de comprendre, d'expliquer et de diffuser, croisée à sa générosité incontestable mais discrète, l'ont amenée à éparpiller parfois ses énergies, voire à trop en abuser. Très tôt, Madeleine Doyon a souffert de surmenage, comme le révèlent plusieurs lettres déposées dans son fonds documentaire. La lecture la refait; entre autres et pour le plaisir, celle de Colette, l'un de ses auteurs préférés qui, comme elle, adore les chats, cet animal aux sept vies.

L'œuvre de Madeleine Doyon est teintée d'éclectisme et de perfectionnisme. D'une part, elle tente d'embrasser plusieurs des arts et traditions populaires, elle parcourt un nombre appréciable de terrains d'enquête et inscrit ses connaissances sur la culture des francophones d'Amérique du Nord dans l'ensemble des traditions occidentales, particulièrement européennes. Elle est polyvalente avant l'heure, intéressée par les langues et la littérature, les arts et l'histoire; son approche de l'ethnologie est systémique. D'autre part, elle vise l'exactitude et l'exhaustivité à un point tel qu'elle ne publiera jamais son histoire du costume canadien, domaine auquel elle s'intéressera de façon particulière et soutenue.

Le fonds constitué après sa mort en 1978, avec l'autorisation de son mari le juge Philippe Ferland, a été en partie traité par les bons soins de son élève puis proche collaboratrice, Andrée Paradis. Ce fonds se caractérise par sa diversité de contenu et sa masse documentaire (près de 34 mètres linéaires de documents avant traitement).

Pour Simonne Voyer, Madeleine Doyon est, par son érudition, la qualité de sa langue, son esprit inquisiteur et son expérience, une référence constante. Luc Lacourcière, à qui elle voue une admiration illimitée, est bien sûr le chef de file et le maître incontesté, mais Madeleine Doyon s'avère une compagne et un guide particulier à qui elle témoigne une amitié fidèle toute sa vie. Simonne Voyer fait de la danse et du rythme le centre de sa vie. À la différence de sa collègue, toutes ses enquêtes se font dans le même domaine, somme toute très spécialisé qu'est la danse et, de surcroît, qui nécessite le développement d'une technique poussée. Elle est la spécialiste reconnue au Québec, voire au Canada français.

Son cheminement se caractérise par une suite d'étapes qui l'entraînent de son désir initial d'information, en 1949, à la consultation des Archives de Folklore à l'Université Laval où elle fit la connaissance de chercheurs qui l'invitent à collaborer avec eux. La constatation du peu de documentation sur les danses traditionnelles d'ici la pousse à non seulement nourrir sa curiosité, mais aussi à proposer une contribution significative. La rencontre d'Omer Lambert fut de première importance pour comprendre et interpréter les chorégraphies qu'elle

enseigne ensuite aux *Folkloristes du Québec*. La poursuite des recherches sur le terrain la conduit alors à élaborer des études incontestablement savantes. Son objectif est ainsi dépassé : connaître, comprendre et diffuser un répertoire de danses traditionnelles jusque là ignorées.

Simonne Voyer avait cinq préoccupations : établir une terminologie en langue française, en respectant à la fois celle en usage chez les chorégraphes et les termes dialectaux et populaires ; rendre plus intelligibles les trajets que doivent emprunter les danseurs en construisant des diagrammes ; retracer les sources des types de danses recueillies ; faire le lien entre le passé et le présent grâce à une synthèse qu'elle a réalisée de l'histoire de la danse sociale en Europe, principalement en France et dans les Îles britanniques du Moyen Âge au XX^e siècle ; connaître la place que tenait la danse dans la vie sociale de la Nouvelle-France jusque vers 1950.



Lors de la création du Fonds-Simonne-Voyer pour la remise annuelle d'un prix d'excellence. Signature du protocole, le 25 septembre 1992. Sont photographiés : de gauche à droite le recteur de l'époque Michel Gervais, le doyen de la Faculté des lettres André Daviault, Simonne Voyer, la directrice du Bureau de soutien financier Louise A. Duchesne et le directeur général de la Fondation de l'Université Laval André Barnard. Cliché de Michel Bourassa, Service de relations publiques de l'Université Laval. Photographie appartenant à Simonne Voyer

En 1992, est créé, à l'Université Laval, le Fonds-Simonne-Voyer dans le but d'offrir annuellement un prix d'excellence pour souligner la meilleure étude de maîtrise en ethnologie; cette récompense est en voie de devenir une bourse. Simonne, profondément reconnaissance envers l'Université Laval et tous ceux qui l'ont soutenue au fil des ans et jusqu'à maintenant, est heureuse d'apporter, à son tour, une aide fort appréciée.

Madeleine Doyon et Simonne Voyer sont d'une intégrité sans faille. L'une a œuvré pendant près de 40 ans en essayant d'embrasser tout le champ des arts et traditions populaires, non seulement au Québec et au Canada, mais dans une grande partie de l'Occident; elle a réussi à laisser sa marque dans plusieurs domaines. L'autre s'est attachée, il y a plus de 50 ans, à une discipline unique qu'elle a approfondie tout au long de sa vie; le cheminement qui l'a conduite à se spécialiser en danse a favorisé une pratique de plusieurs types de danses, d'origines diverses, tout en apportant une contribution unique et originale.

Tous reconnaissent qu'elles ont ouvert des voies originales de recherche. Leur apport est toujours considéré comme majeur pour l'avancement de leurs domaines respectifs et pour l'ethnologie au Québec et au Canada. Que cet article soit l'expression d'un hommage rendu par celle qui, depuis 1978, a le privilège d'occuper le poste de Madeleine Doyon-Ferland, sans pour autant la remplacer.

